

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 34

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: A.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

on petit bondon dzauno su la crosse, et hardi lo gatollion!

Du que cein va dinsè tant rudo, mè peinois que cliià bràvo Combi qu'ont vu lo lào l'autro dzo, et que n'ont pas pu teri, aviont dè cliià vilhiès carabinès, à bin dâi pétâirus à bassinet, et que lo lào n'a pas vœlliù atteintrè que l'aussont fini la tserdze ein dozè teimps.

Choses à savoir. — *Le salut.* — Il est de mauvais goût, de la part d'un *civil*, de rendre le salut à un militaire en portant, de même que lui, la main au chapeau; de mauvais goût aussi de se servir, pour parler à un officier quelconque, du titre qui est celui de son grade, à moins cependant qu'une certaine intimité ne vous rapproche de cette personne. On doit dire *monsieur* à un officier, comme à un simple soldat. L'autre façon d'agir tourne à l'affectation et au ridicule.

Poignée de mains. — La plus détestable poignée de mains est celle des personnes qui vous tendent un doigt unique. On la subit, celle-là, plutôt qu'on ne la reçoit, car elle ne peut être le fait que d'un fat ou d'un sot.

Excuses. — On fait des excuses, mais on n'en demande pas, lorsqu'on a quelque chose à se faire pardonner.

Correspondance. — Il est aussi indispensable de répondre quand on vous écrit que lorsqu'on vous parle. Aussi un des héros d'une pièce de Ponsard ne se pique-t-il pas de politesse, quand il dit :

Je ne puis admettre
Qu'un importun m'oblige à répondre à sa lettre;
Et parce qu'il lui plaît de noircir du papier,
Me condamne moi-même à ce fâcheux métier.

Les lettres remplacent les visites; négliger de faire part à ses parents, à ses amis, d'un baptême, d'un mariage, d'un décès, est une impolitesse grossière.

On doit éviter d'écrire à quelqu'un quand on n'a rien à lui dire; mais lorsque nous recevons une lettre qui ne nous apprend rien, nous devons penser que celui qui l'envoie ne croyait pas qu'il en serait ainsi, et qu'un intérêt quelconque l'a poussé à prendre la plume. Et d'ailleurs, combien de gens, dans la conversation, nous parlent pour ne rien nous dire, ou du moins pour ne se renfermer que dans des lieux communs de la santé, de la pluie et du beau temps, etc. Eh bien, devons-nous, parce qu'ils nous entretiennent de banalités, leur tourner le dos et les fuir? Non, il nous faut nous en débarrasser avec un mot poli. Il en est de même de la correspondance.

Lausanne, 22 août 1894.

Monsieur le rédacteur.

Ainsi que la généralité de vos lecteurs, j'ai lu avec le plus grand plaisir votre article sur les *musqués*; puisse-t-il servir de leçon à ceux auxquels il s'adresse.

Voici, à cette occasion, une recette excellente pour enlever l'odeur du muse

aux mains et sur les ustensiles, lorsqu'on a dû subir la compagnie de ceux qui ont la déplorable habitude de s'en imprégner. Il suffit de se frictionner les mains avec une pâte faite de poudre d'ergot et d'un peu d'eau. Le procédé a été découvert tout récemment par un savant, M. Diltz. Si j'avais le pouvoir de délivrer des croix d'honneur, il aurait certainement la sienne.

Votre abonné,
A. B.

La tombola. — Au Japon, il y a une société qui s'appelle « Société de la Tombola. » Les sociétaires déposent chacun une somme de cinq à cent francs par mois, et, au bout du temps fixé, on fait l'extraction de la tombola. Pour le premier prix, le gagnant a le droit d'aller demeurer en Europe pendant douze ans aux frais de la société; pour le second, d'y rester cinq ans, et pour le troisième, un an. Le gagnant du premier prix a été un nommé Haya Goor; il vient d'arriver à Paris. Cet heureux mortel a l'intention de visiter l'Europe d'un bout à l'autre.

Mot de l'énigme de samedi :
Eclair. 40 réponses justes. La prime est échue à M. Henri Doxat, en Praz Perey, Grandvaux.

Problème.

Sous quel angle un tireur, placé à 300 mètres de la cible, voit-il un carton?

BRASSEUR. — Notre théâtre, depuis longtemps fermé, se rouvrira mardi 28 courant, à 8 1/2 heures, pour une représentation donnée par le célèbre artiste Brasseur et sa troupe. Le spectacle se composera de deux pièces :

1^o *La Beauté du Diable*, le grand succès parisien, pièce fantastique en 5 actes, dans laquelle M. Brasseur représente dix personnages différents. C'est un des plus grands succès de cet excellent comédien.

2^o *Le Brésilien*, désopilant succès de MM. Meilhac et Halévy; musique de J. Offenbach, dont la fameuse *Ronde du Brésilien* : « Voulez-vous accepter mon bras, » a fait le tour du monde entier.

Dans ce spectacle, rien de choquant, rien que tout le monde ne puisse voir et applaudir.

Boutades.

Chez le coiffeur :
Le garçon marche sur le pied de son client à plusieurs reprises.

Le client, *impatiente*. — Mais, garçon, j'ai un cor.

— Le garçon. — Parfait, monsieur, c'est ce que je voulais savoir. Nous avons d'excellent corricide à un franc la boîte!

Louis XIV dit un jour à un seigneur de sa cour, dont il connaissait l'ambition démesurée :

— Savez-vous l'espagnol?

— Non, sire.

— Tant pis.

Ce seigneur crut qu'en apprenant vite cette langue, il parviendrait à être ambassadeur. Il y donna donc tous ses soins, et la sut en peu de temps. Se représentant alors au monarque :

— Sire, j'ai appris l'espagnol.

— Savez-vous cette langue au point de la parler avec les Espagnols mêmes?

— Oui, sire.

— Je vous en félicite, vous pourrez lire *Don Quichotte* dans l'original.

Une bien agréable coquille cueillie dans un journal bonapartiste du Midi : « Les efforts des républicains sont vains. Les espérances des monarchistes sont chimériques. La France ne peut trouver un *sauteur* que dans la famille des Bonaparte. »

Sauteur pour *sauveur*!... Vous voyez d'ici les têtes des abonnés.

On vient de découvrir dans les archives du théâtre de Mantoue ce curieux avis au public, datant de 1734 :

« Pour la plus grande commodité du public, les spectateurs du premier rang devront s'accroupir, ceux du second rang se mettront à genoux, ceux du troisième rang resteront assis, et ceux du quatrième rang se tiendront debout. De cette façon, tout le monde pourra voir. »

L. MONNET.

PAPETERIE MONNET, LAUSANNE

A l'occasion de la rentrée des classes, choix de **planches à dessin** très soignées.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. **Système perfectionné.** Grande spécialité; nombreuses références.
L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encasement de coupons. Recouvrement.
Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 82,50. — Bari, à fr. 53,50. — Barletta, à fr. 37,25. — Milan 1861, à 35.—. — Milan 1866, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —.—. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guillaud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers.*